



© M. LORENZ

Informations générales

Préambule

Le site archéologique du Fâ accueille le public scolaire, chaque année, du 1^{er} février au 31 décembre sauf le 25 décembre).

L'organisation des animations est assurée par et sous la responsabilité du personnel de l'ASSA Barzan. Les contenus et le déroulement des séances pédagogiques auront été définis préalablement en lien avec les enseignants. Ces activités peuvent être éventuellement aménagées le jour de la visite, en cas d'imprévu.

Toutes les activités proposées (excepté la visite extérieure et l'atelier jardin) se font sous abri, en particulier dans des préfabriqués chauffés. Prévoir chapeau ou bottes, selon le temps, pour les activités extérieures.

Le site archéologique étant très étendu, les élèves sont susceptibles de se déplacer à pied, nous leur recommandons donc de ne pas trop se charger.

1. Organisation pratique des séances

Le nombre maximum d'élèves par séance est limité à 50. Les activités se font par demi-groupe.

Les élèves sont accueillis par un à trois animateurs en fonction de leur nombre :

- groupe < 15 élèves : 1 animateur
- groupe < 35 élèves : 2 animateurs
- groupe entre 36 et 50 élèves : 3 animateurs

La présence d'un accompagnateur extérieur est nécessaire dans chacun des groupes pour l'encadrement des élèves.

Les séances (demi-journée ou journée) intègrent systématiquement au moins une visite du site (obligatoire), adaptée au niveau des classes. Chaque élève participe aux différentes activités choisies, au préalable, par l'enseignant.

➤ Visites guidées

Selon le type de visite et le nombre d'élèves, la visite guidée se fait avec une partie ou l'ensemble de la classe.

➤ Ateliers

Lors des ateliers, afin de permettre un réel enrichissement des connaissances, des groupes de 15 maximum sont constitués. Ces ateliers durent environ une heure, en fonction du temps disponible sur le site.

2. Restauration

Les classes qui viennent pour une animation journée disposent d'une pause repas d'environ une heure, avant la reprise des activités.

Il n'existe pas de salle spécifique pour la prise des repas. Les classes peuvent toutefois se restaurer, soit en extérieur si le temps le permet, soit dans une salle pour les classes accueillies à la base archéologique du Fâ, soit dans des préfabriqués où des tables et chaises sont mises à disposition pour les classes accueillies sur le site archéologique du Fâ. Dans ce dernier cas, il est demandé aux classes de quitter le préfabriqué 15 minutes avant le début des ateliers, afin de préparer les salles.

3. Transport

Afin de développer les sites du département, dont le site archéologique du Fâ à Barzan, le Conseil général de la Charente-Maritime a mis en place une politique de gratuité des transports pour les établissements scolaires du département, dans des conditions précises. Pour tout renseignement à ce propos, prendre contact avec la Direction de l'Education, des Sports, de la Culture et des Transports du Conseil Général (05 46 31 72 39).

4. Sécurité des biens et des personnes

Le site archéologique du Fâ est un site en cours de fouilles et de valorisation. Cela exige de respecter des contraintes de sécurité pour les publics et de préservation des vestiges. Les enseignants veilleront à sensibiliser les élèves et les accompagnateurs à ces aspects avant leur venue.